



Après la réunion mensuelle du jeudi, les membres du conseil municipal ont souhaité visiter les installations du nouveau magasin de fruits et légumes bio « Chez les P'Tits Pois », à la Mare d'Arçon.

Un accueil chaleureux leur a été réservé par Anne-Sophie et Arnaud Bourgeois. Ce dernier a ouvert les portes de son laboratoire, où il fabrique, avec passion, son absinthe issue des plantes bio de son exploitation. Une gamme d'absinthes bien différentes les unes des autres sont proposées : la Verte (72°), la Fine (68°) et la Blanche (56°).

Vous pouvez visiter la distillerie Bourgeois, ainsi que les cultures (à la belle saison) et venir déguster l'absinthe. Un local de vente est ouvert le jeudi soir et samedi matin à la ferme.

Tél. 03 81 39 41 62
mail : contact@chezlespetitspois.fr

Point sur les travaux à réaliser

1. Rénovation de l'éclairage public prévue à l'automne afin de réaliser des économies d'énergie : rue du Champ Neuf et

rue de Rochera (lotissement Padelot) ; Carrefour RD 437-RD 430.

2. Réfection des voies communales suivantes confiée à l'entreprise Vermot de Gilley : N° 5 (Les Granges) ; N° 10 (La Mare) ; N° 35 (Les Grands Plans) et Chemin d'accès Henriet Jérôme.

3. Rénovation du rez-de-chaussée du logement de La Chaux (ancienne école)

avec accessibilité handicapé et terrasse. Fin des travaux prévue en décembre 2016.

4. Montée en haut débit : Installation d'une armoire de raccordement à la Mairie (branchement prévu en septembre 2016) ce qui permettra une augmentation de 8 à 10 Méga sur un périmètre de 3 à 4 km autour de la mairie.



La commune s'embellit

Il a été installé des bacs à fleurs à l'entrée du village sur la D437, sur la place du Bicentenaire de la Révolution et à la croisade de la Chaux.

ASA

Le 2 mai a eu lieu la réception des travaux effectués par l'entreprise Vermot de Gilley sur les chemins de l'ASA du Bois Vert Arçon/Maisons-du-Bois-Lièvreumont, en présence de MM. André Clerc, Jean-Marie Salvi et Michel Simon, représentant l'Association Syndicale.



Insolite : la pierre des morts

Autrefois, notre village ne disposant que d'une chapelle (érigée en 1486) était rattaché à la paroisse de Doubs. Jusqu'en 1863, une messe était célébrée, dans cette chapelle, chaque vendredi soir par l'abbé de Doubs.

C'est ainsi que lors des enterrements, la chapelle étant trop petite et afin que la population puisse bénir le corps du défunt, les cercueils étaient déposés sur « la pierre des morts », toujours située à son emplacement initial, sous la fenêtre de la classe de Jean-François Chambelland.



Etat-civil

Naissance

- Pablo, fils de David Lonchampt et Vanessa Delacroix, le 5 mai
- Emile, d'Isabelle Conti, le 23 mai
- Maelya, fille de Benoit et Annelise Fantone

Mariage

- Emmanuel Hoffner et Rosalie Guinard le 26 mars

Décès

- Régis Henriet, le 22 mars
- Gérald Giquel, le 10 mai
- Daniel Delcey, le 5 juin
- Abdesselem Soltani, le 14 juin
- Gisèle Maisier, le 29 juin

Le Cailleu

Bulletin municipal de la commune d'Arçon

Le mot du maire

Chers concitoyens

Dans un contexte particulièrement tendu, la violence et le harcèlement verbal sont devenus le quotidien de nos forces de l'ordre, déjà depuis plusieurs semaines. Elles réagissent avec un professionnalisme et un sang-froid qui forcent notre admiration à tous.

J'exprime en mon nom et en celui de mon conseil municipal tout notre soutien. La démocratie appelle le débat et elle refuse les violences. La démocratie écoute la majorité, elle ne laisse pas la rue à des minorités haineuses et cagoulées qui ne cherchent que sa déstabilisation. Les forces de l'ordre doivent savoir que le peuple français se trouve à leurs côtés pour défendre le respect de la loi et la sécurité de tous.

Je vous souhaite malgré tout, de bonnes vacances d'été à toutes et à tous, avec plein de soleil dans les yeux et dans votre cœur.

Alain Girardet

Proverbe

« Les vrais amis, ne sont pas ceux avec qui vous passez le plus de temps, mais ceux avec qui vous passez les meilleurs moments. »

Infos utiles

Mairie d'Arçon

2 rue des Tilleuls 25300 Arçon - Tél. 03 81 46 27 21 - Fax 03 81 46 91 50
mairie.arcon@gmail.com - www.mairiearcon.fr
Ouverture du lundi au vendredi 8h30-12h / 13h30-17h
Fermeture mercredi après-midi.
(Les permanences du samedi matin s'effectuent sur rendez-vous à prendre au secrétariat).

Déchetterie Maisons-du-Bois/Lièvreumont

Tél. 03 81 46 27 00
Été : Lundi : 16h/18h30 - Mercredi : 13h30/18h30 - Samedi : 9h/12h
Hiver : Mercredi 13 h 30/ 17 h - Samedi 9h/12h

Urgences : 112

Pompiers 18 ou 112 / SAMU 15 ou 112
Médecin de garde (nuit, week-end, jours fériés) 3966
Pharmacie de garde (week-end, jours fériés) 3237
Centre antipoison de Strasbourg 03 88 37 37 37
Gendarmerie 17 (Pontarlier) 03 81 39 06 60
EDF sécurité 0 810 333 025
Cabinet infirmier : Emmanuelle Todeschini et Brigitte Léchine, 8, rue du Crosset - Tél. 03 81 49 32 18

www.mairiearcon.com

Nous vous rappelons que la mairie dispose d'un site internet. Vous y trouverez des infos sur les démarches administratives, l'école, le périscolaire, les différentes associations, les dates à retenir, les comptes-rendus des conseils municipaux, la collecte des ordures ménagères, etc. ainsi que des photos concernant les derniers événements culturels et festifs de notre commune. Les associations qui souhaitent publier des textes ou des photos, peuvent le faire en envoyant leurs infos à : nadjmidelac@gmail.com ou à la mairie : mairie.arcon@gmail.com

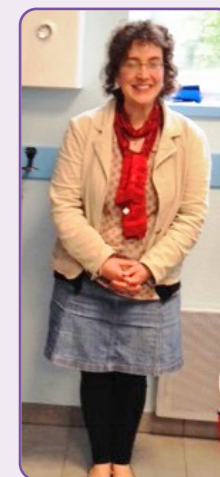


Rentrée scolaire 2016/2017

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Elodie Gréban, nouvelle directrice pour la prochaine rentrée.

Nous avons créé un demi-poste d'AT-SEM, d'une durée d'un an, pour assister Mme Stéphanie Picard (GS/CP). L'école a reçu un ensemble de matériel informatique (ordinateurs et photocopieur) qui accompagnera les enfants et les enseignants dans leur travail quotidien.

Nous remercions les élèves de Jean-François Chambelland (CM1/CM2) pour leur participation à l'élaboration du nouveau portail de la cour d'école qui sera installé prochainement.



Effectifs :

PS / MS (7+14) = 21 élèves Mme Faivre
GS / CP (16+8) = 24 élèves Mme Picard
CE1/CE2 (15+10) = 25 élèves Mme Gréban
CM1/CM2 (11+17) = 28 élèves M. Chambelland

Rappel

Il est formellement interdit de se baigner au lieu-dit « Aux Iles » (au niveau du barrage). Les contrevenants seront poursuivis conformément aux lois en vigueur.

Stop aux démarchages téléphoniques !

Afin de stopper les appels téléphoniques intempestifs, vous avez, à présent, la possibilité de vous inscrire gratuitement sur le site internet <https://www.bloctel.gouv.fr> (espace consommateur).

› Les sorties du Club de l'amitié

Pesmes : mardi 15 mars, 71 adhérents se sont rendus à Pesmes en Haute-Saône pour une visite du musée des Forges. Après cet intermède pédagogique, un déjeuner dansant aux « Jardins gourmands » spécial grenouilles était proposé. Toutes et tous se sont quittés dans la soirée avec de bons souvenirs.

Foncine-le Haut : courant juin, les marcheurs se sont rendus dans le Jura pour y découvrir la source de la Saine, les cascades du Bief de la Ruine et les gorges de La Langouette. Ils ont été très impressionnés par ce fabuleux site naturel.



› « La Sittelle » et « La Petite Fugue » de concert

L'église d'Arçon était comble pour le traditionnel concert de printemps de « La Sittelle », dirigée par France Reymond, qui, pour la circonstance, avait invité « La Petite Fugue » de Mouthé.

Deux chorales au style différent, car si les membres de « La Sittelle » pratique uniquement le chant a capella, ceux de « La Petite Fugue » sont accompagnés d'un fond musical dont l'harmonisation est l'œuvre de son chef, Jean-Luc Leclerc. Les deux ensembles très complémentaires ont interprété un répertoire diversifié alliant chants traditionnels et variétés. Pour le final, les deux formations se sont réunies pour interpréter « Pablo Neruda », paroles de Louis Aragon sur une musique de Jean Ferrat, ainsi qu'un chant zoulou « Siyahamba ». Au terme de deux heures de spectacle, choristes et spectateurs se sont retrouvés à la salle des fêtes pour le verre de l'amitié.



› Un centre équestre dynamique

Plusieurs événements et résultats viennent étoffer les activités du centre équestre « Au Cheval d'Arçon » :

Les championnats départementaux d'équitation UNSS : douze équipes de collège et neuf de Lycée soit près de 90 jeunes cavaliers participaient à cette compétition organisée par le Lycée Xavier Marmier au centre équestre de notre commune, compétition qualificative pour les championnats académiques. Plusieurs épreuves étaient au programme : slalom entre des perches, prendre et déposer un cerceau, actionner une cloche et faire le tour d'un piquet. A l'intérieur du bâtiment se déroulait une série de jeux équestres joués en équipe et en ligne avec passage de relais sur des parcours parallèles jalonnés d'obstacles.

Championnat Sport Adapté : Karim Madani et Hélène Renault, deux sportifs de l'ASAP (Association sportive de l'Adapei du Doubs, section de Pontarlier) ont remporté le championnat interrégional d'équitation en division 3 (sport adapté) à Chevigny-les-Vercel. Ils décrochent également le premier prix par équipe grâce aux bons résultats du troisième cavalier engagé, Yohan Marchand. Ces excellents résultats viennent récompenser le travail assidu effectué tous les lundis sur les conseils de Fred Delacroix.



Journée festive : comme chaque année, la journée festive, organisée le lundi de Pentecôte par l'association des parents, sous la houlette de Fred Delacroix, au profit du financement des championnats de France des clubs à La Lamotte-Brevonvra a été une réussite. Outre le concours interne de CSO et le Carrousel, de nombreux jeux ont été organisés, ainsi qu'une tombola. Les repas servis le midi étaient de qualité puisque les pommes de terre provenaient de la production locale bio « Chez les P'tits Pois ».



La vente de gâteaux du dimanche 10 avril, au profit de LACIM a rapporté la somme de 325 €. Merci aux groupes de catéchèse, à leurs catéchistes, à ceux qui ont participé à la confection des pâtisseries, ainsi qu'à tous les généreux donateurs. Cette somme aidera le centre de nutrition de Roquet en Haïti qui accueille environ soixante-dix enfants. Encore merci à tous.

Le Comité LACIM

› « Chapeau » à nos équilibristes, acrobates et trapézistes



C'est sous le chapiteau de la troupe « Fortuna Major Circus » installé sur le terrain de foot que les élèves de Stéphanie (GS/CP) et de Jean-François (CM1-CM2) ont bénéficié d'une initiation aux arts du

cirque. Ce projet a été financé par l'association des parents d'élèves, la vente des chocolats de l'école. Les enfants ont eu grand plaisir à présenter à leur famille un fabuleux spectacle.

Bravo à tous.



› Les mamans à la fête

Comme le veut la tradition, les mamans se sont retrouvées à la salle des fêtes afin d'y déguster, dans une ambiance jazzy grâce au saxophone de Nicolas Henriot, un menu concocté par « Au Doubs Gourmet ». Après le bref discours de M. le maire, elles ont été servies par les conseillers municipaux, toujours au top et ont pu apprécier ce moment de convivialité en laissant de côté tous les soucis qui incombent aux mères de famille. Elles ont décompressé, rigolé et chanté jusqu'à une heure avancée de la nuit.



› La pizza s'est finie, place au kebab !



Un nouveau camion de restauration a fait son apparition près de la fontaine, place du Bicentenaire de la Révolution. Il n'y a plus de camion pizzas le mercredi mais, il y a dorénavant la possibilité de commander, le lundi et le vendredi, kebab, panini, nuggets, frites, etc. en téléphonant au 06 20 50 86 38.

› Marche solidaire : un succès

Pour sa première édition dans le Haut-Doubs (après deux ans à Besançon), la marche solidaire de la fondation Groupama a attiré la foule sur le stade Florence Bayerel dimanche 5 juin. Les randonneurs ont apprécié l'accueil et la bonne organisation. Une centaine de randonnées similaires avaient lieu partout en France. L'objectif : soutenir la lutte contre les maladies rares.



› Les membres du conseil municipal en visite à Amancey

Le samedi 23 avril, une délégation du conseil municipal s'est rendue dans la commune d'Amancey pour y visiter les nouvelles infrastructures.

En effet, un tout nouveau complexe scolaire, en service depuis la rentrée, a été réalisé dans cette commune de seulement 700 habitants. Cette école qui regroupe les villages d'Amancey, Amondans, Bolandoz, Cléron, Fertans, Malans et Montmahoux, est un modèle local sur le plan du développement durable. Elle a été totalement réalisée en ossature bois issu des forêts locales de Bolandoz et Montmahoux, et isolée en paille, un matériau abondant et peu coûteux. Les entreprises du secteur ont également été sollicitées et ont adhéré au projet. Le bâtiment, d'une surface de 1300 m² au sol, est compact, bien orienté, bien isolé et particulièrement fonctionnel. Il se compose de trois volumes, un volume central, un autre pour le périscolaire et le dernier pour les salles de classes.

Puis, le petit groupe d'élus a terminé sa visite par la chaufferie centrale approvisionnée en combustible bois déchiqueté qui alimente tous les bâtiments publics, le magasin d'alimentation et quelques particuliers.

Un grand merci à M. le maire d'Amancey, Philippe Maréchal, pour ces nombreuses explications et sa disponibilité. Deux modèles de conception dont chaque commune aimerait être dotée.

